

Adresse de la commune de Saint-Louis (Dordogne) qui invite la Convention à poursuivre les ramifications tortueuses de l'infamale conspiration, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Saint-Louis (Dordogne) qui invite la Convention à poursuivre les ramifications tortueuses de l'infamale conspiration, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 68-69;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28915_t1_0068_0000_5

Fichier pdf généré le 01/02/2023

b

[Aix, 9 germ. II. La comm. à la Conv.] (1).

« Représentans d'un peuple libre et régénéré, Qu'ils périssent impitoyablement ces nouveaux Catilinas qui voulurent saper les fondemens de la République naissante... Qu'ils périssent ces vils conspirateurs qui renversant et confondant les idées du bien et du mal voulurent étouffer la liberté, par l'abus sacrilège de la Liberté même... Qu'ils périssent ces êtres corrompus et corrupteurs, qui, soufflant sur la société toutes les passions et tous les vices, tentèrent de nous donner de nouveaux fers et de nous avilir aux yeux de l'Europe entière... Que la mort de ces infâmes supports de Pitt et de Cobourg soit le terme de nos divisions intestines et l'aurore du bonheur que le peuple français a droit d'attendre du règne austère de la vertu et de la vérité!... La justice et la probité sont donc enfin à l'ordre du jour... Il fut donc une époque honteuse pendant laquelle l'empire d'une doctrine perverse et corruptrice les avoit reléguées dans le cœur de quelques hommes vertueux?... Honneur et gloire à ces républicains courageux qui bravant les poignards et le poison ont arrêté dans sa source le torrent dévastateur qui devoit porter le deuil et la mort dans la République entière!

Honneur et gloire à vous, dignes Représentans qui avez eu la force de faire triompher la vérité et de sauver encore une fois la République menacée. Les destinées de la France sont dans vos mains, le peuple que vous venez de sauver porte en son sein le germe de la vertu, restez donc à votre poste pour le développer, et les générations futures vous devront le véritable bonheur. »

REINAUD (*off. mun.*), DURAND (*notable*), BONNET (*notable*), BERNERY (*off. mun.*), BARLET (*off. mun.*), EMERIC (*maire*), MORIAN (*off. mun.*), OBUDE (*agent nat.*), AMANDRU (*off. mun.*), ROLLAND (*not.*), SAURIN (*off. mun.*), ALEXIS (*off. mun.*), GORSIN (*notable*), BURNACHE (*notable*), MALFROY (*administr.*), VERDIT.

Les membres du Comité de surveillance, ayant pris lecture de l'adresse du Conseil général de la commune, se joignent à lui pour exprimer le même vœu auprès de nos dignes Représentans.

MOURET (*secrét.*), DEISNE, FUGIER, RANUWEL, VERNET.

c

[Mortain, 7 germ. II. Le distr. à la Conv.] (2).

« Législateurs,

Qu'elle est grande et sublime notre Révolution puisque tant d'ennemis cherchent à l'anéantir! Le tyran étoit jugé malgré les votes du perfide appel au peuple; les députés traîtres étoient chassés du Sénat de la France, ils avaient expié sur l'échafaud leurs crimes et leurs forfaits; l'insolent fédéraliste étoit étourdi et sa

(1) C 298, pl. 1037, p. 39. Bⁱⁿ, 25 germ. (2^e suppl^t).

(2) C 298, pl. 1037, p. 40. Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t); Débats, n^o 371, p. 392.

tête fangeuse étoit cachée au fond du Marais... Le vertueux patriote bénissoit le génie tutélaire de la France et, à l'abri de la Montagne, il sacrifioit ses veilles au bonheur de tous ses semblables, mais bientôt un monstre, assemblage horrible de tous les crimes, alloit dévorer en secret la République et boire à longs traits le sang des patriotes. Déjà ses victimes étoient désignées et il étoit prêt à abattre sa proie... O Montagne! Encore une fois tu sauves la Patrie... Le monstre est à ses pieds. Continue à lancer la foudre qui doit écraser les coupables... Que tes coups portent sur tout et partout... et que le feu sacré qui jaillit de ton sein et qui embrase les patriotes ne s'éteigne jamais... ou l'univers retombe dans le chaos. »

BÉCHEREL (*présid.*), CHAMPS (*vice-présid.*), TOURROUT, F. GAUDIN, LESNOUL, J. B. ROBILLARD, DEBOECEY, THIRBRET, MARYER, JAUNNET, GUISSOU (*agent nat.*).

d

[Saint-Louis, s. d.] (1).

« Citoyens représentans,

Il est donc vrai que des voleurs de patriotisme, pavoisés des couleurs tricolores, voulaient vous assassiner. Ces scélérats, qui se disaient républicains et sans-culottes, n'étaient donc que de vils coopérateurs de Pitt et de Cobourg. Eh bien! qu'une mort prompte et justement méritée leur apprenne qu'elle sera toujours à l'ordre du jour pour eux et leurs semblables. Qu'ils sachent, ces traîtres, que le génie tutélaire d'une nation libre déjouera constamment tous les projets liberticides. [En marge : *brisera constamment toutes les trames liberticides*]. Que serions-nous devenus si ce projet abominable eut été exécuté sur vous? Sans doute nos têtes étaient aussi marquées, puisque tous les bons patriotes devaient être égorgés, qu'ils respectent les vôtres et qu'ils viennent nous attaquer, ils verront, ces scélérats si nos bras républicains sauront les anéantir.

Citoyens représentans, il est un terme à la patience; que les malveillans cessent enfin de former de nouveaux complots. Ils doivent craindre que le premier qu'ils oseront projeter sera le signal terrible qui appellera sur leurs têtes criminelles le glaive des républicains. Inviolablement attachés à nos amis, à nos pères de la Montagne, nous vous jurons, Citoyens représentans, que nous serons toujours prêts à sacrifier nos vies et nos fortunes pour le maintien de la République et pour votre conservation particulière, que le plus grand de nos regrets en est de ne pouvoir porter à l'infâme Pitt les lambeaux sanglants des cadavres de ses créatures et de lui dire, regarde-les, ils sont les avant-coureurs de ta mort.

Poursuivez, Citoyens représentans, les ramifications tortueuses de cette infernale conspiration que sans égard pour les coupables, leurs têtes tombent sous le glaive de la Loi. Bonne et prompt justice, voilà le mot d'ordre. Vive la République, Vive la Convention, Vive la Montagne. Salut, union, amitié et fraternité.

(1) C 299, pl. 1053, 42. Débats, n^o 568, p. 350; Bⁱⁿ, 19 germ. (suppl^t).

Les républicains et sans-culottes de la commune de Saint-Louis (et Montagne libre quand vous voudrez).

LAMBERT jeune (*maire*), Ch. CHEVILLE (*agent nat.*), TRACART (*off. mun.*), LAURIÈRE (*notable*), MADILHAC (*off. mun.*) [suivi des signatures de 2 autres MADILHAC et les noms de ceux qui ne pouvaient signer] : Bernard LAVESQUE, Gabriel MADILHAC, J. PUISSANT, J. MADILHAC, Louis CHAPELET, Ant. ROUCHE, J. DEVIEL, Elie LAURIÈRE, P. COURRET, Hilaire et Fr. MATHIAS P. AIMON, Et. CHAPELET, J. THOMAS, J. FAUTRIER, J. MADILHAC, Ant. LAURIÈRE, J. LAVESQUE, Gab. et J. TARCART, Jérôme CHEVALIER, J. MADILHAC, etc. Le citoyen agent national près la commune a mis toutes les signatures de cette page sur la réquisition des citoyens désignés à la réserve des trois premiers qui ont signé eux-mêmes. Ch. CHEVILLE, LAMBERT (*command. en chef des gardes nat. du canton de Mussidan*), DEFFARGES, P. MADILHAC, Léonard SAURIES, CHEVILLE (*secrét.*), LAMBERT aîné.

28

L'agent national de Miraumont, district de Péronne, écrit que les citoyens de cette commune ont été indignés mais non effrayés de la nouvelle conspiration formée contre la République, bien persuadés que la liberté ne peut périr sous les yeux vigilans de la montagne : jaloux de seconder ses efforts, ils se privent même du nécessaire et envoient presque tous leurs bleds, fourrages et bestiaux, à leurs frères de l'armée du Nord.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Miraumont, 3 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Dis à la République que les citoyens de la commune de Miraumont, district de Péronne, départ^t de la Somme, toujours à la hauteur de la Révolution, ont été plus indignés qu'effrayés de l'infâme conjuration, qui auroit été infailliblement le tombeau de la Liberté, si la Liberté pouvoit périr sous les yeux vigilans de la sainte Montagne. Dis à la Convention nationale que les citoyens de la commune de Miraumont sont si jaloux de concourir à l'affermissement de la Liberté qu'ils se privent, en ce moment même, de leur plus absolu nécessaire pour envoyer presque tous leurs blés, leurs fourrages et leurs bestiaux, à leurs frères de l'armée du Nord. Non contents de ces sacrifices journaliers, ils ont envoyé au chef-lieu de leur district tout le cuivre et tous les ornemens de leur ci-devant église, avec une quantité immense d'argenterie, dont ils ne peuvent déclarer le poids, parce que les administrateurs du district de Péronne ne l'ont point voulu faire peser en présence des voitureurs. »

LOMBARD (*agent nat. prov.*).

(1) P.V., XXXIV, 386. Bⁱⁿ, 16 et 28 germ. (suppl^t); Débats, n^o 566, p. 323.

(2) C 298, pl. 1037, p. 38.

29

La société populaire de Sigoulès, département de la Dordogne, rend compte des travaux ordonnés pour la réparation des grandes routes, par le représentant du peuple Lakanal, et de l'empressement avec lequel les habitans de ce département ont exécuté les ordres. Elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Sigoulès, s. d.] (2).

« Représentants,

Le peuple français, fatigué d'un pouvoir despotique, se lève en masse et déclare qu'il vouloit une République : aussitôt elle fut décrétée.

Lakanal, intrépide Montagnard, a vu nos besoins, il y a pourvu. Il a dit : Enfants de la Dordogne, vos chemins sont mauvais ; voulez-vous les réparer ? Réparons-les ensemble, et dans trois jours, ils le seront. Le peuple l'a voulu, et ce qu'avait promis Lakanal a eu son exécution.

Grâces vous soient rendues, Montagne sainte, de nous avoir redonné Lakanal ! c'est un bienfait de plus que nous vous devons. Il a assuré des ressources à nos frères des armées du Midi, et les amis en état de précipiter la chute du despote de Madrid.

Braves Montagnards, continuez de nous défendre ; restez à votre poste jusqu'à l'extinction de nos ennemis intérieurs et extérieurs. »

[Non signé.]

30

Nicolas Saunier, habitant de la commune de Verrières, district de Montagne-sur-Aisne, père de trois enfans combattant sous les drapeaux de la liberté, au moment où il présentoit à l'administration du district l'acte mortuaire du plus jeune, décédé à l'hôpital de La Rochelle, apprend que le second vient d'avoir un bras emporté ; il ne me reste donc plus que mon cher Rémy, s'écrie-t-il : eh bien ! si la patrie a besoin du père, je suis prêt à lui donner ma vie. Ce sont les administrateurs du district, témoins de cette scène, qui en rendent compte à la Convention nationale.

La mention honorable, l'insertion au bulletin et le renvoi au comité d'instruction publique sont décrétées (3).

[Montagne-sur-Aisne, s. d.] (4).

« Citoyen président,

Tout ce qui porte un grand caractère de patriotisme ne devant pas être ignoré, nous te transmettons le trait suivant : Nicolas Saunier, ouvrier en bois de selle, habitant de la com-

(1) P.V., XXXIV, 387. Débats, n^o 561, p. 240; J. Sablier, n^o 1237; Mon., XX, 124.

(2) Bⁱⁿ, 15 germ. (suppl^t); Débats, n^o 565, p. 304.

(3) P.V., XXXIV, 387.

(4) Bⁱⁿ, 15 germ. (suppl^t); Débats, n^o 565, p. 305.